



**Amicale Inter-Âge des Médecins de l'Isère
Section de l'Isère de l'AMVARA**
(association à but non lucratif, loi 1901)

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE MR38
DU 5 FEVRIER 2026 (exercice 2025) à 10.30 heures**

Hôtel Mercure Meylan

Les membres de l'Amicale Inter-Âge des Médecins de l'Isère MR38 se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 5 février 2026 dans les salons de l'Hôtel Mercure à Meylan.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents (40) et représentés (19) qui figure en annexe 1.

La séance a été ouverte à 10.45 heures.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Accueil – Informations
2. Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale 2025 (exercice 2024)
3. Rapport moral par le Président Olivier Roux
4. Rapport d'activité par le Secrétaire Général René Fritsch
5. Rapport financier de la Trésorière Françoise Chenais
6. Quitus aux membres du bureau
7. Questions diverses

L'assemblée est présidée par Olivier Roux en qualité de Président et René Fritsch est secrétaire de séance. Conformément à ses statuts, l'Association peut délibérer valablement.

POINT 1 : Accueil - Informations

Le Président souhaite la bienvenue à tous les présents et fait part des confrères et membres de l'amicale qui nous ont quitté cette année :

- Dr Danielle Pallo
- Dr Gérald Vanzetto
- Dr Alain Faure
- Dr John Gelbart
- Dr Nicole Voog
- Dr Marie Dieterlen

POINT 2 : Approbation du compte-rendu de la dernière Assemblée Générale

Les membres ont reçu du secrétaire général le compte-rendu de l'AG du 6 février 2025, avec la liste des membres présents et représentés, le rapport moral, le rapport d'activité et le rapport financier.

Approbation à l'unanimité.

POINT 3 : Rapport moral par le Président Olivier Roux (Texte intégral dans diaporama Annexe 2)

- Le Président rappelle l'objet et les buts statutaires de l'association (aide et assistance, conseil, défense, convivialité). Il rappelle aussi la composition du Conseil d'Administration et du Bureau qui seront renouvelés en 2028.

- Effectifs 2025

Stabilité des effectifs 125 vs 116 en 2024 (21 nouveaux , 104 anciens)
97 médecins, 28 conjoints.
98 allocataires de la CARMF adhérents à l'AMVARA (77 médecins, 21 conjoints)

- Faits marquants en 2025

Activités détaillées dans le rapport d'activité par le Secrétaire Général.
Poursuite des réunions de bureau et CA, des repas et des conférences
Visites expositions, musées (MP Desvignes)
Renouvellement de la convention MR38/MC2. Soirée musicale (M. Vanin)
Sorties pédestres (A. Faurie, R. Fritsch)

- Communication

Informations régulières grâce à René Fritsch.

- lettres mensuelles
- Site internet
- Espace de discussion sur *WhatsApp*.

- Solidarité

- Accès aux soins :
 - Commission
 - Travail dans le cadre de l'EBV et de l'UIAD
- Écosystème « Bien vieillir » (EBV).
- TECADOM , Lab-santé avec UIAD et TASDA : évaluation de l'apport de nouvelles technologies dans le maintien à domicile
- En cours Projet Prevax avec CD 38, CHU, CCAS Grenoble, Cité Baya.
- 2 échecs:
 - Action SLIM38: location de chambres à des étudiants en médecine à tarif réduit par des médecins retraités.
 - UNIVEHPAD en stand by (IUAD)
- Accompagnement de nos adhérents isolés. Garder le contact avec nos membres isolés (visites, téléphone, repas ...)

- Objectifs pour 2026

- Pérennisation des activités de MR38
- Faire vivre l' association
- Activités culturelles programmées en 2026 : Conférences, Sorties, Visites
- Voyage annuel MR38 « Bulgarie » du 12 au 19 mai 2026
- MR38 et accompagnement du vieillissement
- Accompagnement de nos adhérents isolés
- Poursuite des relations avec d'autres organismes : CDOM 38 , AGRUS, Musée Grenoblois des Sciences Médicales (Président J.F. Dyon)

- AMVARA - FARA

Associations régionale et nationale des retraités, veufs et veuves allocataires de la CARMF, assurant la défense des intérêts des retraités allocataires de la CARMF.

Faits marquants 2025 :

- Revalorisation de la valeur du point en 2026
- Refonte profonde du dispositif à compter du 1er janvier 2027.

- Assemblée Générale AMVARA-RHONE-ALPES 2026

Jeudi 23 avril 2026 à Saint Lager (Château des Ravatys) dans le Beaujolais.
Frais de déplacements en voiture pris en charge en cas de covoiturage sur justificatifs.

POINT 4 : Rapport d'activité par le Secrétaire Général René Fritsch (voir diaporama Annexe 3)

Les activités de l'amicale ont été soutenues en 2025 : la liste exhaustive ne comporte pas moins de 62 lignes, soit un peu plus de 5 par mois! Il est vrai que certains jours font 3 lignes : p.e. réunion de bureau + repas + conférence.

C'est ainsi qu'ont eu lieu :

- une réunion de bureau ou de CA chaque mois (10 au total + l'AG)
- 12 déjeuners amicaux, dont 2 « hors les murs » en août et septembre
- 10 conférences café-culture
- 10 sorties et visites de sites ou d'expositions la plupart suivies d'un déjeuner
- 9 sorties pédestres
- 2 réunions à thème (Utilisation de l'IA, Colloque sur le sujet âgé)
- 2 soirées festives déprogrammées faute de participants
- 1 voyage en Albanie en mai

Le rapport moral et le rapport d'activité sont adoptés à unanimité.

POINT 5 : Rapport financier par la Trésorière Françoise Chenais (voir diaporama Annexe 4)

Présenté par Christian Voilin en l'absence de la trésorière.

Les recettes de l'association pour l'année 2025 ont été constituées principalement par les cotisations des adhérents.

Le nombre de nos adhérents est en légère progression: 124 (vs 118 en 2024) dont 21 nouveaux et 28 conjoints ou veuves.

Les autres sommes affectées aux recettes correspondent aux montants demandés aux participants pour les activités de l'association qui sont ensuite payées globalement par l'association.

Le compte d'épargne rapportera environ 300 € (non encore rapporté à ce jour).

Les charges comprennent :

- le versement à la région (AMVARA) d'une cotisation au prorata du nombre de membres qui sont allocataires de la CARMF :
 - 17 € pour les adhérents médecins
 - 9 € pour les conjoints, veuves ou veuves non médecins.
- un don à la l'AFEM.
- les dépenses liées aux sorties qui ont pu avoir lieu pendant l'année. Compte tenu de la bonne santé financière des exercices antérieurs, l'association a pris en charge une bonne partie des visites guidées.
- l'organisation du colloque sur le sujet âgé (location de salle, buffet) .
- les dépenses pour la MC2 correspondent au montant des billets achetés pour les membres de MR38 et remboursées ensuite, la différence correspond à la somme de 120 € versée au titre de la convention MR38/MC2.
- les repas offerts aux conférenciers qui animent le “Café-culture” après le repas mensuel.
- les frais de fonctionnement : les frais de secrétariat sont particulièrement modestes. Les frais de tenue de compte ont bien diminué du fait d'un changement de banque. Sont inclus dans ces frais une contribution au fonctionnement de HelloAsso.

Au total, la stabilité du nombre d'adhérents a permis le maintien d'une situation financière saine.

Budget prévisionnel 2026

Le nombre de cotisations des membres est prévu stable.

De nouvelles adhésions ont déjà été enregistrées à la date de l'assemblée générale.

Les dépenses courantes de l'association devraient être peu différentes de celles de l'année 2025

L'affectation d'une partie du budget au financement des sorties peut être maintenu dans les mêmes proportions qu'en 2025.

La bonne santé financière doit nous permettre de laisser la cotisation au même niveau et de maintenir un don de solidarité à l'association AFEM (Aide aux Familles et Entraide Médicale).

Le rapport financier est adopté à l'unanimité. Quitus est donné à la Trésorière

POINT 6 : Quitus aux membres du bureau

Quitus est donné à l'ensemble du Bureau

POINT 8 : Questions diverses

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h45. Il a été dressé le présent procès-verbal de cette Assemblée, signé par le Président et le Secrétaire de séance.

le Président de séance
Olivier Roux



le Secrétaire de séance
René Fritsch



ANNEXE 1 : Liste des membres présents et représentés



ANNEXE 2 : Rapport moral du Président Olivier Roux



ANNEXE 3 : Rapport d'activité du Secrétaire Général René Fritsch



ANNEXE 4 : Rapport financier de la Trésorière Françoise Chenais

